



Maison des syndicats
Espace Jean Jaurès
48 000 Mende

Mende le 30 mars 2018

Déclaration préalable du SNUipp-FSU 48 CAPD du 30 mars 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous voici réunis pour la CAPD consacrée pour la 1ère fois à l'examen de l'avancement à la classe exceptionnelle

Ils sont 5 aujourd'hui à y accéder dans le département.

Mais combien sont-ils et surtout sont-elles à exercer leur métier, de façon exceptionnelle, dans leur classe au quotidien ?

Combien seront-ils et surtout seront-elles à ne jamais même pouvoir candidater faute d'exercer des fonctions spécifiques et/ou bien trop loin d'atteindre le dernier échelon de la hors-Classe ? En quoi sont-ils et surtout sont-elles moins méritant-es que les autres ?

Si aujourd'hui le SNUipp-FSU apprécie que les nouvelles dispositions de PPCR prévoient pour chaque enseignant le déroulement de sa carrière sur deux grades, il s'est opposé et reste opposé à ce troisième grade induisant une rémunération au mérite, et que l'administration a décidé de réserver à des personnes de son choix. Le SNUipp-FSU dénonce cette disposition injuste et peu transparente, qui sera réservée à une extrême minorité (10% du corps) et constituera un élément de division des personnels.

A contrario, notre revendication d'un avancement automatique pour tous-tes est un principe de justice et d'équité permettant de reconnaître l'engagement professionnel de toutes et tous au quotidien, dans toutes les classes. Ce sont ces valeurs que, depuis sa création, le SNUipp-FSU porte dans les instances départementales et au niveau national.

Par ailleurs il revendique encore une revalorisation indiciaire pour tous les enseignants et la possibilité pour tous d'atteindre l'indice terminal de la hors classe.

Sur le premier vivier, 2 hommes et 2 femmes sont promu-es soit 50% d'hommes dans un département où ils ne représentent que 21,51% de la profession

Le protocole du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique est bafoué et méprisé comme le sont les enseignantes. Les hommes sont toujours plus nombreux dans les fonctions « hors la classe » (fonctions valorisées pour l'accès à la classe exceptionnelle).

Quelques réflexions pour expliquer cela : carrières souvent incomplètes et discontinues du fait du déséquilibre des charges familiales, déséquilibre aussi dans les choix de « carrière » où les hommes se montrent plus prompts à accéder à des postes spécifiques plus reconnus et plus valorisés, quand les femmes doivent se battre pour faire face aux déterminismes genrés, etc... Les statistiques sexuées le montrent, elles sont discriminées et si davantage d'entre elles arrivent à la hors-classe, c'est plus tardivement et elles accèdent moins nombreuses aux plus hauts échelons de cette hors-classe. C'est donc elles à nouveau qui sont discriminées pour l'accès à la classe exceptionnelle. Monsieur l'Inspecteur vous aviez la possibilité d'infléchir cette tendance en appliquant une représentation de cette classe exceptionnelle à l'image de la profession départementale, féminisée à 80%...

C'est pourquoi nous vous demandons de revoir votre projet de tableau d'avancement pour que les promotions à la classe exceptionnelle se fassent au regard de la réalité du corps.

Le SNUipp-FSU continuera d'œuvrer à tous les niveaux pour obtenir une réelle égalité entre les hommes et les femmes ; c'est aussi le sens de notre engagement dans les actions pour les droits des femmes.

A la lecture du projet, nous constatons que les fonctions « hors la classe » au plus près des IEN sont favorisées. Serait-ce un malentendu entre le grade « hors-classe » et l'exercice « hors la classe » ?

Toujours est-il que ces fonctions permettent davantage cette promotion qu'un exercice en classe !!!

Nous ne doutons pas que la loyauté sera un élément primordial dans les avis donnés pour tout rendez-vous de carrière, promotion et autre accès à des fonctions particulières, bref pour atteindre le graal !

A l'inverse, l'adjoint-e ordinaire sera rarement assez loyal-e et, sûrement pas assez impliqué-e, dévoué-e, consciencieux-se, efficace, sérieux-se, fiable, dynamique ...

Encore un beau message adressé à nos collègues ! Celles et ceux qui font pourtant vivre le Service Public d'Education au quotidien.

Des questions s'imposent :

Quelle reconnaissance de l'institution pour des carrières entières d'un enseignant lambda au service de la réussite des élèves ?

Par quel coup de baguette magique les collègues n'ayant pas été promu-e-s lors de cette CAPD passeront-ils-elles d'ordinaire à exceptionnel, de juste satisfaisant à excellent ou très satisfaisant en quelques mois ?

La création de la classe exceptionnelle est pour nous un pur outil de management qui oppose les collègues et renforce les inégalités hommes-femmes.

La CLASSE, c'est tous les jours, pour nous toutes et nous tous. Face à cet immense défi de faire réussir nos élèves, malgré nos difficiles conditions de travail, malgré les difficiles conditions de scolarisation, malgré le sous-investissement du pays dans l'école, et bien face à ce défi, nous sommes toutes et tous EXCEPTIONNEL-LES !